

[Consulter la version en ligne](#)



Programme SI MDPH

Lettre électronique n°7 - Juillet 2018

Edito

Bonjour à tous,

Le déploiement du programme SI MDPH n'est désormais plus qu'une question de semaines !

De nouvelles étapes clés ont été franchies ou vont l'être sous peu dans le déroulement de ce programme ambitieux dont le but est de fournir aux MDPH un système d'information opérationnel, améliorant le service rendu aux personnes tout en facilitant le travail des agents et en fluidifiant les relations avec les partenaires.

Ce travail de co-construction mené depuis 2016 constitue une avancée dans le monde médico-social, avec notamment la mise en place d'un label des solutions éditeurs.

La CNSA a souhaité prendre acte de ces progrès significatifs et du franchissement d'étapes clés lors d'un « **Temps fort SI MDPH** » organisé le 19 juin dernier, auquel nombreux d'entre vous ont participé. C'était l'occasion de remercier et d'encourager les acteurs et partenaires de ce chantier majeur pour les MDPH.

L'une des étapes essentielles avait été franchie la veille. Après avis du comité de labellisation réuni le 18 juin, en présence du directeur de l'ASIP Santé, nous avons décidé avec lui de labelliser avec quelques réserves les solutions logicielles des 3 éditeurs GFI, Info-DB/UP et Atos/Sirus. Ces réserves devraient être levées d'ici la mi-septembre, ce qui permettra de certifier la pleine conformité de ces solutions au référentiel fonctionnel.

Comme l'ont souligné Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées et Mounir Mahjoubi, secrétaire d'état chargé du numérique, le « challenge » constitué par ce SI harmonisé commence à porter ses fruits : la mise en service du premier palier du nouveau SI est prévue dès l'automne auprès des 7 MDPH pilotes dont il faut encore saluer ici le précieux investissement.

Les MDPH de la première vague de généralisation vont ensuite pouvoir installer ces nouvelles versions des logiciels des 3 éditeurs labellisées et testées par les pilotes.

Pour respecter les échéances ambitieuses fixées lors du CIH de septembre 2017, une quarantaine de MDPH ont déjà commencé leurs activités de pré-déploiement en réalisant les analyses d'impacts métiers et fonctionnels, avec l'aide de la cellule d'appui national et leurs éditeurs. Cette mobilisation des MDPH est un signe tout à fait encourageant pour la suite du déploiement.

L'équité entre les territoires et la qualité du service rendu aux usagers sont des objectifs que nous partageons. Au-delà des spécificités de chaque MDPH et des contraintes de mise en œuvre de ce projet complexe comme du temps nécessaire d'appropriation, il est essentiel que la totalité des MDPH puissent disposer d'outils fiables fin 2019.

La CNSA restera mobilisée avec l'ASIP Santé et les équipes de prestataires d'appui afin de vous accompagner dans cette démarche.

Sur la lancée de ce temps fort mobilisateur, je vous souhaite de passer un très bel été pour nous retrouver à la rentrée plein d'énergie pour poursuivre ensemble ce beau projet.

Anne Burstin, Directrice de la CNSA

Moments clés du « Temps fort SI MDPH » du 19 juin



Sophie Cluzel (secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées), Marie-Anne Montchamp (présidente du Conseil de la CNSA) et Mounir Mahjoubi (secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du numérique) - Temps fort SI MDPH, 19 juin



Anne Burstin, Directrice de la CNSA - Temps fort SI MDPH, 19 juin

Revivez les moments clés du « Temps fort SI MDPH » avec les prises de paroles filmées des institutions, ainsi que les vidéos témoignages des MDPH-pilotes, CD, CNSA, Asip Santé et CNAF.

Voir la [vidéo « résumé de la plénière »](#)

Lors de cet évènement qui a rassemblé plus de 160 personnes, Anne Burstin, Directrice de la CNSA, a rappelé l'importance de ce chantier, avec à la clé un système d'information basé sur la co-construction où chacun des acteurs a eu un rôle à jouer. Les pilotes en particulier ont un rôle d'ambassadeurs et vont pouvoir faire bénéficier des enseignements tirés de leurs expériences aux autres MDPH.

Marie-Anne Montchamp, Présidente du Conseil de la CNSA a également qualifié d' « innovations » la réunion des parties prenantes ainsi que la labellisation, gage de conformité

des systèmes d'informations à nos propres référentiels.

Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées a réaffirmé que l'objectif premier de ce système d'information harmonisé est réellement de simplifier les missions des agents des MDPH et permettre aux équipes pluridisciplinaires de se consacrer pleinement à leurs missions.

Enfin, Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du numérique a rappelé l'importance de ce SI harmonisé qui « vise à simplifier la vie des agents et des usagers. Il a tenu à féliciter les premiers départements « explorateurs ».



Table ronde « SI-MDPH, une réalité pour tous »

Philippe Dubois (directeur de projet MDPH 59), Morgane Berthelot (directrice de programme ASIP Santé), Jean-Christophe Thorel (directeur des systèmes d'information du CD 76), Julie Masselot (directrice MDPH 25) et François Ménier (chef de projet suivi des orientations du CD 53) - Temps fort SI MDPH, 19 juin

Regarder les autres vidéos

En cliquant [ici](#)

Vidéos témoignages avec les institutions

Vidéo témoignage d'Adrien Taquet – Député et Auteur du rapport « Plus simple la vie »
Vidéo témoignage de Marie-Anne Montchamp – Présidente du Conseil de la CNSA
Vidéo témoignage d'Anne Burstin – Directrice de la CNSA

Vidéos témoignages CNSA, ASIP Santé et CNAF

Vidéo témoignage d'Assia Afaïfia – Directrice de programme SI MDPH - CNSA
Vidéo témoignage de Morgane Berthelot – Directrice de programme secteur Médico-social - ASIP Santé
Vidéo témoignage de Vincent Mazauric – Directeur Général de la CNAF

Vidéos témoignages MDPH, CD et ARS

Vidéo témoignage d'Annie Coletta – Directrice MDPH Calvados (14) et Présidente Associations des Directeurs de MDPH
Vidéo témoignage de Philippe Dubois – Directeur projet MDPH du Nord (59)
Vidéo témoignage de Cédric Neveu – Chef de service Pôle Solidarités CD des Hauts de Seine (92)
Vidéo témoignage de Charlotte Galland – Directrice MDPH des Hauts de Seine (92)
Vidéo témoignage de Saïd Acef – Directeur Délégué Autonomie - ARS Nouvelle-Aquitaine

Vidéos témoignages Associations

Vidéo témoignage de Diane Cabouat – Vice-Présidente FFDys
Vidéo témoignage d'Hugues Aubin – Association My Human Kit

Vidéo Table ronde n°1 « Les enjeux stratégiques du programme SI-MDPH »

Avec des experts (ADF, MDPH pilote, CNAF, ARS, Associations) qui partagent leurs visions sur les enjeux stratégiques du programme et les bénéfices attendus de l'harmonisation des systèmes d'information des MDPH.

Vidéo Table ronde n°2 « SI-MDPH, une réalité pour tous »

Avec des experts (MDPH pilotes, CD, Asip Santé) qui évoquent le dispositif opérationnel mis en place pour la co-construction du programme et le début de la généralisation.

Sommaire

1. Stratégie de déploiement
2. Tronc Commun et Référentiel Fonctionnel
3. Echanges CAF - accès SNGI
4. Carte Mobilité Inclusion

5. Suivi des orientations des personnes en situation de handicap

6. Prochaines étapes

1. STRATEGIE DE DEPLOIEMENT

Zoom sur l'engagement des MDPH-CD à la signature des conventions

La CNSA a reçu la moitié des lettres d'engagement des MDPH-CD. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore transmise, nous vous invitons à le faire dès que possible, après validation du planning de déploiement avec la cellule d'appui national et la CNSA.

L'objectif est que l'ensemble des MDPH dont les MDPH dites « autonomes » puissent déployer leur système d'information harmonisé avant fin 2019.

Les premières conventions (hors pilotes) ont également été reçues. Ces conventions précisent les engagements des parties MDPH, CD et CNSA ainsi que les modalités de versement de la participation financière attribuée aux MDPH et CD.

Dans la mesure où les délais de signature de ces conventions peuvent être longs, il est conseillé de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion de vos instances. Pour en savoir plus sur la signature de la convention, vous pouvez consulter la fiche activité « signer la convention » mise à disposition sur le [SharePoint de déploiement](#).

Il s'agit d'un financement innovant par rapport aux conventions habituelles. En effet, le dernier versement n'est fait qu'une fois les indicateurs d'usages de la convention atteints. Il est demandé aux MDPH que les déficiences, pathologies et besoins soient codés à minima au niveau 2 pour l'ensemble des dossiers de demande conduisant à une décision d'attribution de la PCH, à une décision d'orientation en établissement / service médico-social ainsi que pour les dossiers déposés pour les bénéficiaires usagers de moins de 20 ans.

Retours d'expérience des pilotes et MDPH de la vague 1

Le « Temps fort SI MDPH » a été l'occasion de faire bénéficier aux uns et aux autres des retours d'expérience des MDPH-CD pilotes et vague 1 sur les activités de pré-déploiement. Ces activités permettent l'installation de la solution harmonisée.

Au cours du premier semestre, les activités de pré-déploiement, comme les réunions d'initialisation des impacts métier, ont pu être réalisées pour la moitié des MDPH-CD. Ce

travail est à poursuivre avec les MDPH des vagues 2 et 3.

Les réunions de lancement sur site avec la présence de la cellule d'appui national et de l'éditeur sont également à organiser. Elles permettent de renseigner un plan-projet type (dates, risques, équipe-projet et instances).

Compte-tenu des délais et de la charge que représentent les activités de pré-déploiement et de déploiement, il est préférable d'anticiper au mieux. Pour cela, la cellule d'appui national met à disposition des fiches activités et modèles de documents sur le Sharepoint de déploiement. Vous avez en plus la possibilité de visionner la vidéo qui parle des activités de pré-déploiement [ici](#).

Nouvelles fiches « activité » sur le Sharepoint de déploiement

Nous vous invitons à consulter le kit de déploiement le plus régulièrement possible afin que vos équipes disposent d'informations à jour pour la réalisation de leurs actions de déploiement.

La plupart des fiches activités ont été mises à jour ce trimestre, afin de tenir compte des retours d'expériences des MDPH pilotes et MDPH de la vague 1.

Une nouvelle fiche activité sur la réalisation de l'analyse d'impacts fonctionnels est disponible sur le SharePoint de déploiement.

Le référent SI, avec ses propres codes de connexion, peut s'y rendre pour consulter / télécharger ces documents d'aide au déploiement.

Actuellement, la cellule d'appui national travaille sur des supports d'aide à la définition et au cadrage de la réalisation de la recette et de la formation des agents. Ces éléments sont en cours de capitalisation auprès des pilotes et seront mis à disposition à la rentrée.

Contact : Sarah TOUSSAINT, cheffe de projet Déploiement et accompagnement au changement sarah.toussaint@cnsa.fr

2. TRONC COMMUN ET REFERENTIEL FONCTIONNEL

Appropriation du Tronc commun

15 journées d'appropriation du Tronc Commun ont été organisées entre janvier et avril 2018. Plus de 500 professionnels des MDPH et CD ont participé à ces temps d'échanges et d'atelier autour des notions et processus harmonisés du Tronc commun. Merci pour votre mobilisation !

Vos retours suite à ces journées ont été très positifs : 97% des participants ont été satisfaits ou très satisfaits de ces journées ; 95% ont été satisfaits ou très satisfaits des ateliers autour des

cas d'usage.

L'ensemble des supports présentés et des cas d'usage utilisés en atelier sont disponibles sur le [Sharepoint du Programme SI MDPH](#). Vous pouvez ainsi les télécharger et les utiliser en interne avec vos équipes.

Nous finalisons également des supports d'appropriation complémentaires, qui seront prochainement mis en ligne (une Foire Aux Questions actualisée notamment).

Publication des motivations de décision

A l'issue d'un travail de co-construction mené entre février et juin 2018 avec des MDPH, des associations et des représentants d'usagers, la nomenclature des motivations harmonisées des décisions des CDAPH est publiée.

La nomenclature présente près de 200 motivations-types, permettant de motiver une grande partie des décisions d'attribution ou de rejet de droits et prestations prises par les CDPAH. L'objectif de cette nomenclature est de compléter les outils disponibles pour les MDPH dans leurs échanges avec les usagers.

Ces motivations visent à renforcer les explications transmises aux personnes pour une meilleure compréhension des décisions et une meilleure information permettant de faire valoir leurs droits. Elle vient compléter le travail d'harmonisation des notifications de décisions.

La nomenclature, ainsi que les modèles de courrier de notification, sont disponibles sur le Sharepoint du Programme SI MDPH.

Démarrage des travaux pour une V2 du Tronc commun

Nous vous avons sollicité au printemps, afin de recueillir vos attentes et vos priorisations concernant les sujets d'harmonisation à traiter dans une V2 du Tronc Commun. 45 professionnels (pour 35 MDPH) ont répondu au questionnaire en ligne et nous ont proposé un grand nombre de sujets à traiter.

Parmi les sujets identifiés comme prioritaires :

- modalités de relation et d'échanges avec les usagers (demande en ligne, interface avec le SI MDPH, portail usagers, module accueil) ;
- réponse accompagnée pour tous (dispositif d'orientation permanent, élaboration du PAG et traitement d'une demande de PAG) ;
- harmonisation du PPC, du PPS et du PAG ;
- flux d'échanges entre le SI MDPH et le SI Suivi des Orientations
- poursuite de l'informatisation de l'évaluation (notamment outil de préparation des propositions de l'EP).

Aussi, nous vous proposons de démarrer la conception de la V2 avec le travail sur la démarche « réponse accompagnée pour tous » dès la rentrée de septembre.

Nous reviendrons vers vous pour préciser les modalités de ce travail. Les MDPH intéressées pour participer à la réflexion et à des réunions à la CNSA peuvent d'ores et déjà le signaler (auprès de Maryanick Sow, Cheffe de projet Tronc Commun ou Emilie Duchange, Chargée de mission réponse accompagnée pour tous).

Nous sommes également en attente des décrets d'application de la loi de modernisation de la Justice du 21^{ème} siècle (notamment sur le recours administratif préalable obligatoire) pour engager le travail sur les évolutions en matière de recours et l'harmonisation du processus « instruire les recours et conciliations ».

Enfin, des travaux sont en cours avec les MDPH pilotes sur la gestion des demandes d'emploi accompagné, de mise en situation professionnelle en ESAT (MISPE) et de pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE).
Des premiers éléments d'harmonisation seront diffusés en septembre.
Nous vous donnons donc rendez-vous à la rentrée !

Référentiel fonctionnel et feuilles de route éditeurs / labellisation des solutions éditeurs

La CNSA et l'ASIP Santé ont mené en juin la labellisation des solutions auprès des 3 éditeurs du marché Info-DB/UP, Atos/Sirus et GFI. Les éditeurs ont suivi les différentes étapes du processus qui permet de vérifier la conformité des solutions sur le périmètre strict des exigences obligatoires du référentiel fonctionnel du palier 1 du SI harmonisé.

Les solutions des 3 éditeurs ont été labellisées avec réserves.
Ces derniers disposent d'un délai de 3 mois, à compter du 19 juin, pour lever l'intégralité des non-conformités et anomalies référencées dans le rapport de conformité.

D'autres étapes sont ainsi prévues et devront être réalisées avant le 18 septembre : seconde visite de conformité, établissement du second rapport, tenue du comité de labellisation et formalisation de la décision de levée des réserves qui permettra d'octroyer le label définitif.

Contacts : Maryanick SOW, cheffe de projet tronc commun maryanick.sow@cnsa.fr et Kaoutar NASRI, cheffe de projet feuilles de route éditeurs kaoutar.nasri@cnsa.fr

3. Echanges CAF

Point avancement avec les MDPH « précurseurs »

Des environnements de recette pour les 3 MDPH-CD précurseurs (14, 59 et 76) ont été mis à disposition du 08/06 au 20/7, avec des données propres à chacune afin de pouvoir mener des tests « réels » sur les flux « Maintien des droits », « Demande et décisions », ainsi que le flux SNGI permettant de certifier l'identité des usagers.

La mise en production de l'automatisation des flux SNGI et « Maintien des droits » depuis le 11

juin a permis à la CAF 76 de traiter plus de 300 dossiers. La **MDPH 76** poursuit les tests sur le flux « Demande et décision ».

La **MDPH 14** a pu tester le flux SNGI. Sur le flux « Maintien des droits », la recette en masse a pu démarrer. La reprise des tests sur le flux « Demande et décision » a été réalisée courant du mois. Les tests doivent encore se poursuivre.

A la **MDPH 59**, la phase de recette du flux « Demande et décision » n'a pas encore débuté. La recette sur les flux SNGI et « Maintien des droits » est toujours en cours.

La CNAF et la CNSA ont également acté un suivi rapproché des actions afin de permettre une résolution des anomalies dans les meilleurs délais.

Les environnements de recette sont maintenus sur la période estivale pour sécuriser les travaux pour les sites précurseurs.

Mise à jour du Kit de déploiement

De nouvelles fiches activités ainsi que la mise à jour d'anciennes fiches sont disponibles sur le [kit de déploiement](#) :

- paramétrer la Suite Jeton
- tester la connectivité entre le SI MDPH-CD et la plateforme d'échanges CNAF
- signer les actes d'adhésion
- compléter et signer les questionnaires conventions techniques InterOPS
- acquérir un certificat RGS

Contact : Aicha IMJAHAD, cheffe de projet Echanges CAF aicha.imjahad@cnsa.fr

4. CARTE MOBILITE INCLUSION

Retour sur le club utilisateurs de juin

Lors du club utilisateurs du 29 juin dernier, l'Imprimerie Nationale a présenté la fonctionnalité d'envoi des notifications proposée aux MDPH et aux Conseils départementaux.

Les échanges avec les participants ont permis d'établir les limites de cette solution ainsi que les contraintes pour les MDPH en matière de gestion des notifications non couvertes par la solution (notifications de refus de la CMI, envoi au deuxième parent, absence d'archivage).

Ces retours de ce groupe de travail avec les utilisateurs seront présentés lors du prochain comité de pilotage CMI qui se tiendra le 4 octobre prochain.

Nous vous rappelons qu'en amont des clubs utilisateurs CMI et à tout moment, vous avez la possibilité de nous transmettre des demandes d'évolutions en renseignant la fiche « demande d'évolution » prévue à cet effet. Celles-ci sont ensuite centralisées et examinées afin de déterminer les fonctionnalités à ajuster ou à développer en priorité, avant présentation au comité de pilotage.

Gestion des plis non-distribués

Sur la question des plis non-distribués pour la CMI et les courriers de la MDPH, la CNSA a ouvert une enquête dont l'objectif est d'établir un état des lieux au sein des MDPH sur la volumétrie mensuelle des dysfonctionnements rencontrés, les délais de réception de ces plis, le lieu géographique et la mise en place d'actions éventuelles.

En parallèle, des normes de saisie des adresses des destinataires dans le système d'information sont en cours d'étude afin d'optimiser l'envoi des courriers et minimiser les erreurs de saisies.

Cliquer [ici](#) pour répondre à cette enquête.

Contacts : Jean-Michel LAMIAUX, Responsable du Pôle Expertise et Appui Métier jean-michel.lamiaux@cnsa.fr et Christian BEDUE, Chef de projet CMI christian.bedue@cnsa.fr

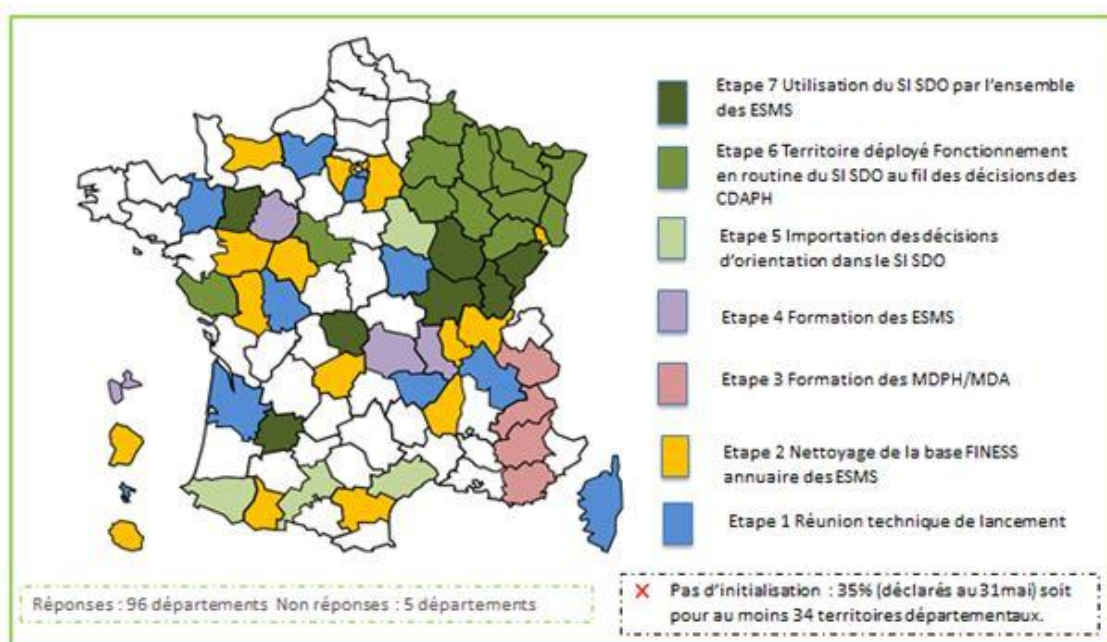
5. SUIVI DES ORIENTATIONS

Bilan à mi-parcours du déploiement du système d'information de suivi des décisions d'orientation

Le comité stratégique du système d'information de suivi des décisions d'orientation (SI SDO) s'est réuni le 14 juin dernier.

Cette rencontre à l'initiative de la CNSA des représentants des administrations centrales, des ARS, des départements, des MDPH et de GCS/GRADeS a permis de dresser et consolider un bilan à mi-parcours de l'état d'avancement du projet de déploiement du SI SDO et de permettre sa mise en perspective.

Sont présentés ci-dessous l'état d'avancement (au 31 mai 2018) du déploiement tenant compte des différentes étapes à franchir.



- La démarche a été engagée dans l'ensemble des régions avec un niveau néanmoins variable d'avancement.
- 24 départements ont déployé le système d'information de suivi des décisions d'orientation (atteinte des étapes 5, 6 ou 7).
- 50 territoires départementaux sont engagés sur une étape opérationnelle de la démarche projet et témoignent d'avancées concrètes.

Dans la mesure où les étapes à franchir restent importantes dans de nombreux territoires pour parvenir à l'objectif du déploiement en 2019, un travail de réexamen des feuilles de route va être conduit par la CNSA en lien avec les ARS.

Mise à disposition d'un document de capitalisation des expériences en matière de déploiement

L'expérience de déploiement dans 24 territoires départementaux offre d'ores et déjà des éléments d'enseignement et de capitalisation significatifs :

- la possibilité d'avoir une visibilité immédiate sur les données de suivi des personnes et de connaissance des besoins et des parcours. Elles permettent la fluidité des interactions entre les MDPH et les ESMS notamment et améliore ainsi la capacité d'agir sur les situations individuelles et sur les actions à engager ;
- disposition de données permettant par une meilleure connaissance des points de tension sur l'offre en ESMS d'aider à la prise de décision afin de mieux répondre aux besoins des personnes.

Sur le déploiement, un document de capitalisation des expériences montrant les différentes étapes de la démarche projet a été rédigé. Il a vocation à aider les acteurs des territoires régionaux et départementaux qui s'engagent dans la démarche de déploiement du SI SDO.

Ce document téléchargeable en cliquant [ici](#) contient 11 fiches pratiques dont les objectifs sont de :

- présenter à titre indicatif les méthodologies mises en œuvre par les territoires dits précurseurs pour les différentes activités de déploiement
- permettre de comprendre le contenu de chaque activité
- disposer de repères par rapport au planning et aux ressources mobilisées sur le projet.

Il est soumis à concertation jusqu'au 20 septembre 2018. Pour pouvez transmettre vos observations à l'adresse suivante : SIMDPHSUIVIDESORIENTATIONS@cnsa.fr.

Vos initiatives « à la Une »

La CNSA souhaite valoriser les initiatives prises par les départements et régions. N'hésitez pas à nous faire part de vos projets.

Création d'une Hotline régionale « ViaTrajectoire Grand-âge et Handicap » en Pays de la Loire

Depuis avril 2017, le GCS e-santé Pays de la Loire a travaillé avec l'entreprise TIBCO sur la mise en place d'une hotline régionale « ViaTrajectoire Grand-âge et Handicap ». Grâce à un numéro et un mail dédiés, cette plateforme technique régionale d'assistance est le point d'entrée unique pour l'ensemble des utilisateurs de l'application ViaTrajectoire pour les particuliers et professionnels (dont ESMS et MDPH).

Elle est financée par l'ARS Pays de la Loire et est joignable du lundi au vendredi de 8h à 18h. Entre janvier et mars, 729 appels/mails ont été traités par l'assistance technique régionale.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Lucie LOUET, cheffe de projets GCS e-santé Pays de la Loire : lucie.louet@esante-paysdelaloire.fr

Contacts : Audrey AHOVEY, cheffe de projet Suivi des orientations audrey.ahovey@cnsa.fr et Christian BEDUE, chef de projet SI Suivi des orientations christian.bedue@cnsa.fr

6. Prochaines étapes



Présentation pédagogique n°23

Jeudi 6 septembre 2018



Inscription

Pour vous inscrire à la lettre d'information, veuillez cliquer [ici](#) et renseigner le formulaire d'inscription en ligne



Contacts

N'hésitez pas à nous poser vos questions en nous envoyant un message à l'adresse simdph@cnsa.fr

Cette lettre électronique vous est adressée car vous figurez sur les listes de diffusion de la CNSA

www.cnsa.fr

pour-les-personnes-agees.gouv.fr

[Se désinscrire](#)